



Montreuil, le 24 Septembre 2015

RÉUNION DANS LE CADRE DU PRÉAVIS DE GRÈVE DU 08 OCTOBRE 2015

La Direction nous avait reçus, avec SUD-Rail, dans le cadre de la DCI, le 10 septembre dernier : politique salariale, emploi, conditions de travail, production et sécurité ferroviaire sont les thèmes que nous avons développés.

Au vu des réponses (voir relevé de décisions qui doit être affiché dans tous les établissements), la CGT a proposé à SUD-Rail le dépôt d'un préavis de grève couvrant la période du 07 octobre 2015 à 19h00 au vendredi 09 octobre 2015 à 08h00.

Nous avons rencontré la Direction le mercredi 23 septembre et celle-ci s'est montrée inflexible sur tous les thèmes.

Elle admet, cependant que :

- Les Cadres d'Organisation doivent être donnés aux IRP et être respectés,
- Le courrier du 06 juillet 2011 de Monsieur NOGUÉ (ex DRH) doit servir de base pour l'embauche des CDI, intérimaires, ... « *Les alternants (en fin d'alternance et ayant obtenu leur diplôme) et les personnes en CDD, qui sont dans l'entreprise depuis au moins 6 mois et qui ont donné entière satisfaction auprès de leur Directeur d'Etablissement doivent pouvoir être recrutés sans avoir à passer les tests de recrutement, à la demande seule de l'Etablissement.* »

La Direction s'est également engagée à fournir le nombre de départs (retraite, réforme, décès, ...) pour que nous puissions comparer le delta avec le nombre de recrutements.

La CGT œuvre pour combattre la précarité qui se développe dans notre (nos) entreprise(s).

En plus de l'embauche à + 25 % de contractuels (où en est l'accord de modernisation de juin 2014 ?), nous constatons une recrudescence de CDD, intérimaires, retraités... sur tous les chantiers ; les réglementations ne sont pas respectées, les formations sont bâclées !

**L'emploi doit être au cœur de l'action du
08 octobre 2015.**

